



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 109322

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la lutte contre la pollution au sein de ses services. Aussi il le remercie de bien vouloir lui indiquer si l'utilisation d'encres sans solvants minéraux y est ou y sera rapidement encouragée.

Texte de la réponse

Le ministère des Affaires étrangères utilise pour son service d'imprimerie des encres végétales, donc sans solvants minéraux.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109322

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11457

Réponse publiée le : 30 janvier 2007, page 1028